

Parc Naturel Cœur de Condroz

Apports des ateliers « Démarche Espace »

Le présent document fait la synthèse des apports collectés lors de la Démarche Espace réalisée à la Pichelotte le 9/11/21, ainsi que quelques réactions de personnes excusées.

La démarche consistait à pointer sur carte 1) **les atouts/faiblesses** les plus déterminants du territoire, puis de reporter 2) **les changements intervenus depuis ces dernières années** qui ont marqués l'espace et enfin de dessiner 3) **les projets à venir ainsi que le territoire rêvé** dans un proche futur.

Ce document est donc un aperçu des éléments dessinés sur 15 cartes produites par une trentaine de personnes – élus, agents, chargés de mission – en 5 groupes de travail et trois étapes. Ces 15 cartes sont disponibles en format PDF.

Les apports ont été répartis selon huit thématiques retenues à priori comme porteuses des plus gros enjeux du territoire.

1. Agriculture

En matière **d'atouts et faiblesses** du territoire concernant l'agriculture, les participants relèvent que Ciney est la capitale du Blanc Bleu Belge (BBB), mais se demandent si ce mode d'élevage est toujours adapté aux tendances de consommation actuelles. Ils notent également une activité en baisse du marché couvert de Ciney.

Des implantations en agroforesterie, en agroécologie, en production de semences sont signalées : Buzin, Ronchy, l'espace agricole entre Emptinne et Champion (Hamois), à l'ouest de Flostoy, à Doyon, Faulx-les-Tombes.

Parmi les **changements observés ces dernières années** (non spatialisés), les participants relèvent :

- Une diminution des prairies permanentes ;
- La présence de petites unités familiales ou éclatées ;
- Une diminution de l'assèchement des prairies ;
- La clôture des berges des cours d'eau de troisième catégorie empêchant l'accès du bétail ;
- La présence, depuis le 1er octobre 2021, de couvert végétal le long des cours d'eau bordés par une culture.

En matière de **projets à venir & territoire rêvé**, des participants expriment la nécessité de

- créer des « terres rurales collectives » (non spatialisées).
- faire du territoire un cœur de la transition agroécologique plus relocalisée, avec par exemple un site agroforestier à proximité de Brionsart. Atteindre les objectifs fixés par la Région en matière de surfaces cultivées en bio.

2. Forêt

Concernant la forêt, les participants n'ont pas fait mention d'atouts ou faiblesses, hormis en signalant le potentiel des surfaces boisées, ou de changements durant les dernières années.

Par contre, en termes de projets à venir & territoire rêvé, ils souhaitent **faciliter l'accès des propriétés privées (forêts) par le public.**

3. Tourisme

Concernant le tourisme, de nombreux **atouts** ont été cartographiés : Grottes de Goyet, basse vallée du Sanson, Yvoy, Natoye, Ciney, Chevetogne, ainsi que des centres d'intérêts patrimoniaux : Tahier, Goesnes, Jallet, Haltinne, Mozet, Mont-Sainte-Marie, Crupet, Scy, Mohiville, Montegnet, Flostoy, Emeville, Barsy.

Les points d'entrée touristique du territoire se font surtout au nord du territoire : Huy et Clavier (N63) (provenant de Liège, de Flandre, des Pays-Bas, d'Allemagne), Namur (provenant de Bruxelles, Flandres, Pays-Bas).

Le domaine de Chevetogne paraît, aux yeux de plusieurs participants, déconnecté du reste du territoire qui offre par ailleurs un attrait de « dépaysement », d'évasion selon d'autres.

Les Sentiers d'art, développés sur tout le territoire ces dernières décennies (à l'exception d'Assesse) semblent renforcer le développement du tourisme participatif et orienté famille.

Parmi les **changements observés ces dernières années** (non spatialisés), les participants relèvent le développement du domaine de Chevetogne et celui de « Mes Aventures d'enchanteur » à Miécrot, Havelange, Gesves, Haillot, Goesnes, Courrière, Ciney, Mohiville, Hamois.

En matière de **projets à venir & territoire rêvé**, des participants citent :

- le projet d'un futur village de vacances à Jausse
- le développement de thématiques transversales au territoire, par ex. les châteaux au sein du Parc Naturel du Condroz.
- Conquérir davantage le public flamand, en s'appuyant sur la communication
- Offrir un accueil prenant en compte la personne souffrant d'un handicap car il y a une demande
- Augmenter les événements (et bien communiquer) pour augmenter les nuitées

4. Développement rural et socio-économique

En matière de développement rural et socio-économique, les participants ont mentionné différents atouts du territoire :

- Entreprises dynamiques : La Fagne, St-Gilles, ZAE de Hamois
- Zones économiques dynamiques : Assesse, Ciney (+ extension), Hamois, Havelange, Ohey, Gesves
- Ciney Expo

En matière d'appui au secteur agro-alimentaire basé sur les ressources locales, la filière céréales bio est mentionnée :

- Agriculteurs à Corioule, Coutisse (hors territoire), Jallet,

- Boulangeries à Crupet, Coutisse, Haillot, Bonsin (hors territoire), Porcheresse (2), Mohiville, Ohey

D'autres atouts du territoire sont également mentionnés :

- Abattoir à Ciney (animaux provenant du sud, est, et ouest au-delà du territoire)
- Verger communal à Achenne (HT),
- Transformateurs de fruits à Ciney, Havelange, Ohey
- Farm4Good : Emeville, Barsy, Fallon, Buzin, la Préale à Achet
- Pépinières à Ychippe, Frisée
- Pôle fromager/marché couvert à Maffe, Méan, St-Quentin, Ciney
- Marchés (4) à Ohey, Sart-Bernard, Havelange et Ciney et Marché de Noël (Parc des féeries) à Ciney.
- Restaurant dynamique à Faulx-les-Tombes
- Production de plants à Perwez

En matière de circuits-courts, les organisations /structures suivantes sont mentionnées : Cocoricoop (Assesse, Gesves, Ciney), atelier 117 et atelier salé à Leignon, La Préale, la Ferme de Froidfontaine à Barcy, l'UNAM à Faulx-les-Tombes, une boucherie à Jallet, des maraîchers à Ohey, Haltinne, Haut-Bois, Sacré-Cœur à Natoye, Cycle en terre à Maffe, Le Bocal à Assesse.

Concernant les changements et dynamiques observés ces dernières années, les suivants sont cités par les participants :

- Zones économiques dynamiques : N91 à Ohey, Havelange, Ciney, Achêne, zoning Biron et Gesves (rues commerçantes, GASAP)
- Zones économiques en baisse : Evelette, Sorée, Haillot
- Extensions de zonings économiques à Assesse, Ciney-Hamois
- Hangars agricoles « intensifs » sur la N921 à Ohey
- Centre d'activité économique en hausse.

Les participants regrettent la fermeture de cafés et magasins de village

En matière de production d'énergie, la présence d'unités de biométhanisation à Gesves et à Hamois (Buresse) sont identifiés, tout comme les parcs éoliens du territoire : Ohey-Gesves (6 mâts), Assesse (3 mâts), Achêne (8 mâts), Pessoux (6 mâts)

En matière de projets à venir & territoire rêvé, les participants identifient :

Pour les entreprises :

- La création d'espaces de coworking à Sur les Trys, Petite Gesves, Ciney, Sart Bernard et Assesse gare SNCB ainsi qu'une maison de la ruralité et la mise en réseau de ces tiers lieux sont mentionnés par des participants.
- Le développement des zones d'activité économique est en projet à Monin à Havelange, Saint-Gilles et La Fagne (déjà cités plus haut)
- Les propositions spatialisées évoquent une zone d'activité économique à proximité de Sorée, ainsi qu'un zoning « écoconstruction » + économie circulaire au croisement des N946/N921, ainsi que d'un pôle de récupération de matériaux et réemploi à Saint-Gilles.
- Des participants mentionnent également l'existence du projet d'usine d'asphalte à Sart Bernard.

- Le développement de collaborations entre les entreprises et les écoles (les entrepreneurs dans les écoles ou les élèves dans les entreprises pour quelques jours)
- La mobilisation de l'intérêt des jeunes pour les métiers en pénurie (salons, visites, événements)
- Le développement de lieux de formation (ex : cours de langues..)
- Soutien des entrepreneurs pour répondre aux attentes de leur personnel (ex : partenariat public/privé pour des crèches par exemple...)

Pour le secteur agro-alimentaire basé sur les ressources locales, les participants citent la création d'une « Route du pain » (axe Barvaux-Condroz/Hamois/Le Hameau). Les polarités urbaines extérieures au territoire constituent selon les participants des partenaires avec lesquels créer des liens en matière de service et de circuits de commercialisation (Marche-en-Famenne, Rochefort, Namur, Andenne, Huy). Le développement de filières/réseaux et d'offres alimentaires au départ et vers le pôle de transformation agro-alimentaire de Ciney est évoqué.

Pour le développement du potentiel en énergies renouvelables (éolien, biomasse, photovoltaïque) : l'installation d'un réseau de chaleur à proximité du croisement entre la N921 et la N698 est évoquée ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâti existant et les bâtiments agricoles est citée notamment à proximité de Havelange, entre Flostoy et Bormenville, à Halloy, à Florée. Des projets d'unités de valorisation de la biomasse sont localisées à Brionsart, Hamois et Saint Quentin. Un relevé du potentiel hydroélectrique du territoire a été cartographié pour une série de sites : proximité de Mohiville, Wagnèe, Bois de Geves, Jausse, Faulx-les-Tombes...

5. Aménagement du territoire/mobilité

Les atouts et faiblesses :

En matière de mobilité active, les participants pointent :

- La présence de grands axes de mobilité sur le territoire : E411, N4 et Ligne 162 = axes secondaires : N97, N961, N61
- Des axes de mobilité douce non connectés et perpendiculaires aux axes routiers ainsi que la présence du RAVeL transversal d'Achêne à Petit Avin et les premiers pas du Vicigal
- Des difficultés de mobilité active Est-Ouest sont rappelées, ainsi que des besoins de liaison douce : de Havelange vers Haillot, de Hamois vers Gesves et en parallèle à la N4.
- Des déplacements d'achats ou scolarité (2aire) vers Ciney : Havelange, Hamois, Ohey ; vers Andenne : Gesves, Ohey ; Vers Namur : Assesse, Gesves.

Le patrimoine exceptionnel présent sur le territoire... :

- Villages bien conservés : Mozet, Crupet, Liboy, Douillon, Barsy, Flostoy, Montegnet, Ossogne, Miécrot, Buresse, Achet, Scoville, Mohiville
- La mosaïque paysagère du Condroz = potentiel bois et herbager

... et les faiblesses en termes d'urbanisation :

- Extension d'habitat : Rue du Poutrain (Gesves)
- Urbanisation : le long de la N4 à Assesse, autour de la gare à Natoye
- Urbanisation en ruban le long des axes principaux à Assesse (N4), Ohey (rue de Huy, N961, N921-Haillot) : déstructuration / absence de bus

Différents changements ont été observés ces dernières années selon les participants :

En termes de mobilité :

- Liaison verte : Evelette, Bois d'Ohey
- Liaison RAVeL Achêne – Petit Avin
- TEC Express Gesves – Namur et Havelange - Ciney
- Aménagement des gares de Ciney, Leignon, Chapois
- La création de nouvelles lignes TEC : Marche – Neupré, Gesves – Namur, Havelange - Dinant
- L'aménagement de la sortie d'autoroute à Achêne
- La création d'une zone de covoiturage à Méan

En termes d'urbanisme :

- Tendances générales (non localisées):
 - Tendance à construire de grosses maisons quatre façades : en hausse
 - Création d'habitations et lotissements (Gesves, Hamois...)
- Bâti en extension : Sud de Gesves (vers Assesse), N698 à Haillot (vers le sud et le nord), N929 à Haversin
- Zone artisanale devenue zone d'habitat : Grande Comogne à Gesves
- Périurbanisation : Goesnes, Jallet, Perwez, Haillot-Matagne, Haillot-Ohey, Gesves (Brionsart, Pichelotte, Petite Gesve, Les Forges), Sart-Bernard, Maillen, Assesse, Crupet, Florée, Sorée, Natoye, Frisée, Schaltin-Champion, Hamois, Emptinne, Havelange, Miécrot, Jeneffe, Porcheresse, Mohiville, Ciney, Leignon.
- L'aménagement d'espaces publics et de traversées de village ont apporté des changements positifs. Sont cités : N921 à Ohey, Chaussée de Grantinne à Petite Gesves, Chaussée de Marche à Assesse...

En matière de projets à venir et territoire rêvé, les participants mentionnent :

Pour la mobilité :

- La création d'un réseau de liaisons de bus : Ciney-Andenne, Ciney-Huy, Ciney-Havelange, Havelange-Huy
- L'amélioration de l'offre SNCB
- La création/(ré)ouverture de nouvelles gares à Lè Fontaine, Natoye, Assesse, Courrière
- La réalisation du VICIGAL et des connexions VICIGAL/RaVeL/Gare et d'un maillage écologique associé => au long N4 et long N921 et liaison douce Ciney-Chevetogne
- La réalisation d'un projet trail et VTT avec liaisons sur les 7 communes du PN (non spatialisé)
- Le nouveau réseau points-nœuds en déploiement

Pour l'urbanisme, le territoire rêvé n'a pas fait l'objet de mention et aucun projet particulier n'a été évoqué.

6. Aspects sociaux et culturels

Parmi les ponts forts ou faibles, ont été pointés :

Des services pour les personnes en précarité comme

- L'épicerie sociale à Havelange
- Le Centre relais du monde, centre d'accueil de la Croix-rouge à Natoye

Pour les aspects démographiques

- « Entrées » de population : revenus supérieurs à la moyenne wallonne, ou âge supérieur à la moyenne wallonne et « Sorties » : moins de jeunes. Surtout à Assesse (impact N4 + E411)
- Zone à l'ouest et au nord où la population augmente.
- Ligne de séparation ± Nd-Sd entre Havelange et une moitié d'Hamois : zone plus rurale, moins connectée et bassin scolaire partagé vers Ciney et Marche
- Centres « urbains » en décroissance : Havelange.
- Centres « urbains » en croissance : Ciney.
- « Centres » ruraux en développement : Ohey, Assesse,

Des atouts en termes d'activités culturelles

- Centres culturels en réseau : Ciney, Havelange, (Assesse), avec centres extérieurs : Namur, Andenne, Huy, Marchin, Marche

Des aspects liés au logement sont mis en avant :

- Pressions immobilières par les nouveaux habitants venant du nord : impactant fortement le nord d'Assesse (Sart-Bernard, Courrière, Maillen. Et dans une moindre mesure du sud (extension de Marche, de Rochefort...)
- Zone de moindre pression foncière : Havelange (mobilité réduite)
- La présence d'habitat groupé : 3 à Ohey, 1 à Porcheresse, 4 à Mohiville, 1 à Crupet...

Le besoin d'un point de rencontre central pour le territoire a été relevé, à situer à Hamois et à mettre en connexion avec les maisons communales.

Les changements récents concernent :

Les services, avec souvent une réduction de l'offre :

- Suppression d'école secondaire : Havelange, Gesves
- Nouvelle section secondaire (1&2) : Gesves
- Départ de médecins de famille : Ohey, Hamois
- Disparition de services (banque, pharmacie, gare...) : Haillot, Havelange, gares d'Assesse, de Lé Fontaine, de Natoye, école fermée à Emptinne,
- Disparition de services : banque, commerce, café : Havelange, Assesse, Hamois, Lé Fontaine (gare), Chapois (café, commerce)
- Gros propriétaires : Haillot, Scy, Ramèzée (départ), Emptinne (création)
- HP (habitat permanent)

Pour la démographie :

- L'augmentation de population : nouveaux habitants venant du nord, le long de la N4 et E411 (Tendances générales, non localisées)

Pour le logement

- Grosses propriétés : Haillot, Scy, Ramezée (départ), Emptinne (création)
- La présence d'habitat permanent (non localisé)

- Le résidentiel en hausse généralement (Ste Begge, Ciney...), mais par endroit en baisse (Ohey).

Les rêves et projets mentionnés portent sur :

En termes de services :

- Des services /facilitations dans les villages (structures mobiles) : Fallon, Porcheresse, Scy, Mohiville, Achet, Rempache, Flostoy, Havelange, Ossogne, Libois, Eve, Montegnet, Emeville, Libois, Petite Gesves, Haut-Bois, Jallet, Perwez, Strud, Goesnes, Haltinne
- Des lieux de solidarité, service d'aide à la mobilité : Assesse, Havelange, Ciney, Barvaux-Condroz
- Une école secondaire au croisement de la N921 et de la N983

Pour les sports et la culture :

- Une piscine à Havelange
- Bassin/Aire de baignade, zone tampon pour orage à proximité de Faulx
- Un cinéma à Gesves
- Du street Art (à Ciney)

Pour le logement :

- Des logement intergénérationnels – non localisés, mais dans les centres ruraux

7. Environnement

Le territoire regorge d'atouts :

- Zones naturelles majoritaires : Nord du territoire, de Haltinne à Sart-Bernard (et au-delà vers l'ouest.)
- La présence de cigognes : à Miécrot, Fonds de Maillen
- Ses paysages : au sud de Serinchamp, zone de transit vers la Famenne
- Cadre environnemental intéressant : Chevetogne, Hamois, Ramezée (Barvaux-Condroz), Havelange
- Zones naturelles : N2000 autour de Gesves (Haut-Bois, Les Forges, Bois de Gesves, nord de Strud), Goesnes (mais sous risque de lotissement), Havelange (Bois d'Ossogne + mares du Sawhis), Barvaux-Condroz (Ramezée), Happe (Bois et étangs), Chevetogne (domaine provincial), vallée du Crupet, étangs et vallée du Sanson (Sorée et en aval de Grand-Pré jusque Goyet)
- Des espaces verts au centre de Sart-Barnard, près du centre de Hamois...
- La trame bleue :
 - Le Bocq de l'étang de Lienne (Ciney) jusque Scy en passant par Hamois
 - Richesse naturelle du Samson – projet Samson 2000 université de Liège et de Namur : depuis Grand-Pré jusque Goyet (et au-delà)
 - Aménagement des berges du Bocq à Hamois par des techniques végétales : entre Achet et Hamois
 - Mares creusées dans les 10 dernières années : Ohey (En Rendarche, Sur les Sarts), Gesves (au nord de Strud), Étangs : Ohey, Petite Gesves

Mais on y pointe aussi quelques faiblesses :

- La pollution sonore venant du nord du territoire

- Des zones à enjeux de développement opposés à la biodiversité : rue de la Pichelotte, ZACC et Bois Robiet à Sart-Bernard.

Les changements récents sont tantôt positifs... :

- La signalisation du nom des cours d'eau par des panneaux (contrat rivière)
- Aménagement nature : Bois de Ohey, Perwez (Baya), Florée (Wagnée), Havelange, Heid, Leignon, Chevetogne, Hamois

... tantôt négatifs :

- Tendance générale : la hausse des inondations
- L'arrachage de haies : Schaltin, Haillot, Fallon...

En matière d'environnement plusieurs rêves ont été proposés :

- Des zones de biodiversité renforcée ou développée, localisées en différents endroits du territoire, notamment en créant une réserve naturelle autour de Chevetogne, en améliorant le maillage écologique (création de haies, bandes enherbées, mares en zones de grandes cultures => localisation à différents endroits du territoire (nord) + mares et zones d'immersion temporaire.
- Mobilisation citoyenne pour la nature comme à Monin, Corbion, Gesves, Jallet...
- Au plan hydrologique :
 - Maîtriser les risques d'inondations et de ruissellement/érosion, notamment entre Faulx et Jausse.
 - Assurer la préservation des zones de recharge des nappes phréatiques